

Gillaume Costanzo : Bureau d'études GC Conseil à Oloron Sainte Marie

Article repris sur la République des Pyrénées

Par Sébastien Lamarque

Publié le 11/09/2015 à 10h00

Mise à jour : 11/09/2015 à 11h43

Même à un an de la fin des études de faisabilité, [les projets de carrières à Oloron avancent sous haute surveillance](#). La mobilisation, notamment sur les réseaux sociaux, d'opposants aux projets de carrières a poussé le patron de GC Conseil, qui porte ces projets, à s'expliquer. Dans le même temps, les opposants se constituent en association. Et le sous-préfet d'Oloron mène une première réunion de "prise de contact". On fait le point.

Le projet se précise à Soeix

Guillaume Costanzo, patron de GC (Pour Granulats carrières) Conseil, porteur des projets de carrière et retenu par la ville d'Oloron pour mener les études de faisabilité, précise l'objet de son projet sur la zone d'étude de 57 ha située à Soeix. **"Moi, au départ, je suis venu pour une zone de 9 hectares que j'ai identifiée à Soeix, où l'on trouve de la pierre de Bidache**, un calcaire compact à grain fin, qui est notamment utilisée dans la construction pour les pierres d'angles des maisons anciennes du Béarn et du Pays basque", rappelle-t-il.

Sur place, il indique la zone en question, située au bout d'une prairie en colline, voisine de la décharge de Soeix. "Nous sommes sur le versant Est, qui ne sera pas visible depuis le quartier de Soeix, situé sur le versant Ouest, précise Guillaume Costanzo. Je ne veux pas être vu comme Attila mais plutôt comme celui qui va réaménager les éventuelles zones d'exploitation. Clairement, avoir le moins d'impact visible, c'est le but, pour se faire accepter." **L'extraction ne sera pas explosive et pourrait au mieux atteindre les 100 000 tonnes par an**. Sur la crête voisine de la décharge, le carrier imagine une zone d'activités qui pourrait accueillir ateliers de taille de pierre ou entreprise de BTP sur une même plate-forme.

Reste la question des accès pour les poids lourds qui pourraient charrier quelque 25 tonnes de pierres chacun. Par la route des Crêtes (D338) ? "Il faudrait un recalibrage", se contente de reconnaître Guillaume Costanzo. **Qui évoque la possibilité d'un pont au-dessus du gave d'Ossau pour transporter les pierres** et un accès peut-être plus simple vers la RN 134.

Les opposants en association

Ces arguments n'ont pas convaincu Xavier Gayan, un des principaux opposants, installé au quartier de Soeix. **"Le pont est utopique et sur le bruit, la poussière et le passage des camions, je ne suis pas convaincu**, témoigne-t-il. Nous avons échangé courtoisement. Je comprends sa démarche économique mais elle ne doit pas être nocive pour l'environnement."

La crainte des nuisances de carrières dans le bois du Bager est encore plus vive. Les zones d'études atteignent près de 191 hectares. L'extraction des roches volcaniques (dont la dureté est recherchée pour le ballast des voies ferrées ou les couches de roulement des enrobés routiers) est, elle, explosive. Pas de quoi rassurer certains riverains.

Les opposants (au premier rang desquels figure la famille Dutter, au Bager Sud) sont donc en train de se constituer en association, **l'ACCOB, Association contre les carrières d'Oloron et du Bager**. Les statuts doivent être déposés très prochainement. Et un premier rendez-vous public est donné pour le comité de quartier de Soeix, lundi prochain à 20h30 à l'ancienne école.

► **Le chiffre : 1 074**

C'est le nombre de mentions "J'aime" de la page Facebook "Non aux carrières du Bager forêts d'Oloron Sainte-Marie", créée le 31 juillet dernier sur le réseau social. De son côté, le patron de GC Conseil, Guillaume Costanzo, dénonce une condamnation "sans même m'avoir rencontré".

► **Le sous-préfet se penche sur le projet**

Le sous-préfet d'Oloron, Samuel Bouju, présidait jeudi après-midi une première réunion de "prise de contact" des services de l'Etat avec le porteur de projet et la municipalité d'Oloron. "C'est une réunion classique pour ce genre de projet qui nécessite plusieurs autorisations des services de l'Etat, commente le sous-préfet. **Nous allons prendre connaissance des projets et notifier l'ensemble des procédures administratives et des autorisations** qui peuvent être nécessaires. On peut comprendre la demande d'éléments d'information portée par des riverains. Nous en sommes, nous aussi à ce stade-là." En tout état de cause, Samuel Bouju indique que "si carrière il y a un jour, des comités de suivis (instances d'information et de concertation pour les installations classées, NDLR) seront mis en place".